DÉCLARATION EU DE CONFORMITÉ

Le fabricant :

ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V. RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J BOULEVARD INTERNATIONAL 55 B-1070 BRUSSELS et le représentant agréé : COMASEC S.A.S 5 Alléedes Bas Tilliers 92238 Gennevilliers Cedex

déclarent sous leur seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

Featherweight™ G31H

applicable jusqu'au [03-09-2018]

EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie III

EN388:2003



EN374:2003



EN374:2003



AKL

EN421:2010



est en conformité avec les dispositions du Règlement (UE) 2016/425 et les normes européennes harmonisées EN420:2003+A1:2009, EN388:2003, EN374:2003, EN421:2010, et est identique à l'EPI soumis à l'examen CE de type en vertu du numéro de certificat CE 537260 émis par l'organisme notifié :

BSI (0086) Kitemark Court Davy Avenue Knowlhill Milton Keynes MK5 8PP United Kingdom

et doit se soumettre à la procédure établie dans l'Annexe VII (Module D) du Règlement, sous la supervision de l'organisme notifié :

BSI (0086) Kitemark Court Davy Avenue Knowlhill Milton Keynes MK5 8PP United Kingdom

Guido Van Duren

Director – Regulatory Affairs PPE Products

Ansell

Date: 27-10-2010 Lieu: Brussels

DÉCLARATION EU DE CONFORMITÉ

Le fabricant :

ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V. RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J BOULEVARD INTERNATIONAL 55 B-1070 BRUSSELS

déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

AlphaTec® 87-137

applicable à compter du [04-09-2018]

EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie III

EN421:2010 EN ISO 374-1:2016 EN ISO 374-5:2016 EN388:2016 Type B









est en conformité avec les dispositions du Règlement (UE) 2016/425 et les normes européennes harmonisées EN420:2003+A1:2009, EN421:2010, EN ISO 374:2016, EN388:2016, et est identique à l'EPI soumis à l'examen UE de type (Module B, Annexe V du Règlement), en vertu du numéro de certificat 032/2018/1541 émis par l'organisme notifié :

CENTEXBEL (0493) TECHNOLOGIEPARK 7 B-9052 ZWIJNAARDE

et doit se soumettre à la procédure établie dans l'Annexe VII (Module D) du Règlement, sous la supervision de l'organisme notifié :

BSI (0086) Kitemark Court Davy Avenue Knowlhill Milton Keynes MK5 8PP United Kingdom

Guido Van Duren

Director – Regulatory Affairs PPE Products

Ansell

Date: 04-09-2018 Lieu: Brussels